



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-30983>

Département(s) de publication : **67**

Annonce n° **25-30983**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Institut national du service public (INSP)

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 19753463900038

Ville : Strasbourg

Code postal : 67000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 67

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2724068&orgAcronyme=d2v>

Identifiant interne de la consultation : PA_2025-029

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Département des achats et des affaires juridiques

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Cf. Règlement de la Consultation (RC)
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Cf. Règlement de la Consultation (RC)
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Cf. Règlement de la Consultation (RC)

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 14/04/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Institut national du service public (INSP)

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux d'entretien de bâtiments pour l'Institut national du service public (INSP)

Code CPV principal - Descripteur principal : 45442100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux d'entretien de bâtiments pour l'Institut national du service public (INSP)

Lieu principal d'exécution du marché : Strasbourg

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : 400000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Peinture et revêtements muraux pour l'INSP à Strasbourg

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45442100

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 200000 euros

Lieu d'exécution du lot : Strasbourg

- **Description du lot :** Revêtements de sols pour l'INSP à Strasbourg

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45432100

Estimation de la valeur hors taxes du lot : 200000 euros

Lieu d'exécution du lot : Strasbourg

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Visite facultative : Une visite collective du site est proposée aux candidats le lundi 31 mars 2025 à 10h00. Les candidats souhaitant y participer doivent en faire la demande préalable avant le vendredi 28 mars 2025 à 16h00 (contacts à l'article 2-11 du Règlement de la consultation). Durée initiale : 24 mois, avec un montant maximum de 100 000 EUR HT pour chacun des lots. Reconduction : 2 reconductions tacites de 12 mois chacune, avec un montant maximum de 50 000 EUR HT par période de reconduction pour chacun des lots. Conformément à l'article R. 2122-7 du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de passer des marchés de prestation de services similaires. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Le montant cumulé de ces prestations similaires ne pourra dépasser 50 % du montant total du marché.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/03/2025